

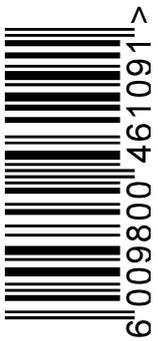
DOSSIER D'INSCRIPTION

INFORMATIONS
FICHE SANITAIRE
INSCRIPTION

AIAJ

N°54 DOSSIER D'INSCRIPTION 2024

MAGAZINE



MODE D'EMPLOI

➤➤➤ Quel document compléter ?

1- Une fiche famille en 1 seul exemplaire

La fiche famille est à compléter une seule fois, elle est commune pour tous les enfants de la fratrie.

Merci d'indiquer plusieurs numéros de téléphone ou vous joindre en cas d'urgence : portable, n° de tel du travail ...

2- Une fiche sanitaire par enfant.

La fiche sanitaire est propre à chaque enfant, veillez à la renseigner le plus précisément possible,

N'hésitez pas à mentionner tous renseignements utiles pour accueillir votre enfant dans des bonnes conditions (ex: difficultés de langage, les prises en charge en cours chez des spécialistes, des peurs paniques à prendre en compte ...)

Les informations que vous nous transmettez resteront confidentielles, mais elles nous sont essentielles pour accueillir votre enfant dans de bonne condition;

3- Documents à joindre

Pour chaque enfant joindre **OBLIGATOIREMENT** :

- La copie des vaccins même si il n'y a pas eu de rappel depuis l'an dernier.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Une photo(portrait) récente.

➤➤➤ Dépôt des dossiers

Les dossiers sont à retourner **COMPLET** :

par mail : asso.aiaj@gmail.com

ou déposer en version papier sous enveloppe au nom de l'enfant à l'accueil de loisirs (boite aux lettres accessible à l'extérieur)

Vous recevrez un mail de validation pour chaque dossier.

➤➤➤ Recevoir les inscriptions par mail

Saisissez votre adresse sur le site internet : <https://aiaj.toutmoncentre.fr/> dans la case "recevez les nouvelles par e-mail".

DATES A NOTER POUR L'ANNÉE

Mercredis Inscriptions

Mercredis du 6 septembre au 18 octobre 	A partir du mercredi 23 août
Mercredis du 8 novembre au 20 décembre 	A partir du mercredi 11 octobre
Mercredis du 10 janvier au 21 février 	A partir du mercredi 13 décembre
Mercredis du 13 mars au 17 avril 	A partir du mercredi 14 février
Mercredis du 15 mai au 3 juillet 	A partir du mercredi 10 avril

Fermé les mercredis :
1er novembre
1er mai
8 mai



Fermé pendant les vacances :

Noël : du lundi 25 déc au 1er janvier.
Été : du 5 au 16 août.

Vacances Inscriptions

Vacances de la Toussaint du 23 octobre au 3 novembre 	Du 27 septembre au 11 octobre
Vacances de Noël du 2 au 5 janvier 	Du 29 novembre au 13 décembre
Vacances d'hiver du 26 février au 8 mars 	Du 31 janvier au 14 février
Vacances de printemps du 22 avril au 3 mai 	Du 27 mars au 10 avril
Vacances d'été du 8 juillet au 2 août et du 19 au 30 août 	Les dates seront communiquées en cours d'année.



AIAJ

**2 rue de la mairie
35500 Saint Aubin des Landes**



02 30 08 00 91



06 26 53 72 24



asso.aiaj@gmail.com



<http://aiaj.toutmoncentre.fr/>



@ yokoteck

Les partenaires de l'accueil de loisirs

Mairie de Cornillé



Mairie de Pocé les Bois

Mairie de Saint Aubin des Landes



CAF

SDJES

MSA

ANCV



Fiche Famille

Nom

Prénom

Téléphone fixe

Adresse

Mail

Nom Père

Prénom Père

Tel Bureau

Portable

Profession

Employeur

Lieu de travail (ville)

Nom Mère

Prénom Mère

Tel Bureau

Portable

Profession

Employeur

Lieu de travail (ville)

Responsable légal (1):

Le père

La mère

Le tuteur

Situation familiale (1) :

Célibataire

Séparé

Divorcé

Veuf

Marié

Vie maritale

PACS

Nbre d'enfants :

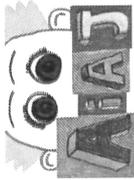
Caisse (1) :

Caf

Msa

N° Allocataire Caf ou Msa:

(1) Rayer les mentions inutiles



FICHE SANITAIRE de LIAISON

2024

NOM DU MINEUR : _____
PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____

SEXE : M F

1- VACCINATIONS

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA COPIE NOMINATIVE DES DEUX PAGES DE VACCINATION DU
CARNET DE SANTE.

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR :

Nom du médecin traitant : _____
N° de tel du médecin : _____

Poids : _____ Taille : _____

(informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES :

• ALIMENTAIRES oui non

Si oui, lesquelles : _____

• MEDICAMENTEUSES oui non

Si oui, lesquelles : _____

• AUTRES (animaux, plantes, pollen) oui non

Si oui, lesquelles : _____

En cas d'allergie, joindre un certificat médical (ou PAI) précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir. Un PAI a été établi. oui non

Le mineur présente-t-il un problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales (informations sous pli cacheté), des précautions à prendre et des éventuels soins à apporter ? oui non

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, _____

4- RESPONSABLE DU MINEUR :

Je soussigné(e), _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

AUTORISATIONS OBLIGATOIRES POUR ETRE ACCUEILLIS SUR LES STRUCTURES.

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AIAJ, et m'engage à le respecter.
- Certifie avoir souscrit, pour mon enfant, une police d'assurance en responsabilité civile
- M'engage à régler les frais de l'accueil de loisirs à réception de chaque facture, et au plus tard dans les quinze jours suivants.
- Autorise le responsable du séjour à prendre, en cas d'urgence, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales...) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.
- Autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités organisées par l'accueil de loisirs.

AUTORISATIONS COMPLEMENTAIRES NON OBLIGATOIRE.

- Autorise l'association à faire transporter mon enfant pour les besoins des activités de l'accueil de loisirs : en voiture individuelle (par le personnel de l'association), en transports collectifs (cars, bus, trains, minibus...)
- Autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile à la fin du centre soit 12h pour une inscription à la matinée, 13h30 si déjeuner sur le centre et 17h30 pour l'après-midi.

L'accueil de loisirs, dans le cadre de ses activités, peut-être amené à utiliser des photos et des vidéos des enfants prises lors des animations sur différents support (vidéoprojection avec les familles ; journaux ; site internet du centre ; création de mini film...). Il nous faut pour cela l'autorisation du représentant légal de l'enfant.

- J'autorise l'AIAJ à utiliser, des photos et des vidéos de mon enfant, prises au cours des activités de l'accueil de loisirs.
- Je refuse l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfant. En cas de refus, merci de prévenir et d'expliquer votre choix à votre enfant.

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant à l'accueil de loisirs. J'indique un numéro de tel, pour la ou les personnes que l'accueil de loisirs pourra joindre en cas d'urgence, seulement, si les parents sont injoignables.

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant (grand parents, frères, amis...)	N° de téléphone

L'AIAJ s'engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations que vous nous avez transmises. Ces données sont soumises à un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent et que vous nous avez communiquées.

Fait à _____, le _____/_____/_____
Signature du responsable légal (précédée de la mention « lu et approuvé ») :